

Inscriptions et renseignements

Centre Culturel Jean-Marie-Goux
41 rue baron Bouvier
70000 Vesoul
Tel: 03 84 76 52 91

Apprendre la musique, enfants (à partir de 3 ans) et adultes



école municipale de musique
centre culturel Jean-Marie-Goux



Vesoul.fr



Pourquoi faire de la musique?

La musique, langage universel, permet de s'exprimer et transmettre ses émotions par la pratique d'un instrument ou de la voix. L'apprentissage musical permet de développer un sens artistique, l'expression des émotions, le plaisir du jeu collectif, la confiance et le dépassement de soi.

Il renforce aussi de nombreuses capacités comme la mémoire, la concentration, la maîtrise corporelle et la créativité.

Les axes de l'école de musique?

- proposer une formation complète pour des musiciens amateurs ou professionnels
- intégrer les musiciens dans différentes formations classiques, rock ou jazz.
- encourager la production artistique des musiciens de l'école dans une saison culturelle ouverte sur la ville.



La composition de la formation?

L'apprentissage musical se compose:

- d'un cours de formation musicale (apprendre à lire et comprendre les éléments musicaux)
- d'un cours instrumental ou vocal
- d'une pratique collective

Cours individuels ou collectifs?

Le cours instrumental ou vocal est individuel. Les autres cours sont collectifs.

Comment se compose le cursus?

Le cursus des études musicales s'organise en 3 cycles de formation, correspondant à l'apprentissage, le perfectionnement et la spécialisation. La durée varie de 2 à 5 ans par cycle.

A partir de quel âge peut-on s'inscrire?

L'âge pour débiter dépend de la discipline:

- Eveil Musical: à partir de 3 ans
- Cours d'instrument ou vocal: à partir de 7 ans

Les adultes et l'école de musique?

L'école de musique s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Elle propose des cursus musicaux diversifiés permettant un apprentissage à tout âge, pour débiter ou reprendre une pratique.

S'inscrire à l'école de musique?

Il suffit de retirer et remplir un dossier d'inscription au Centre Culturel Jean-Marie Goux et de fournir une photo d'identité.

Le coût d'une formation?

Les cotisations débutent à partir de 36€ par trimestre et varient selon le cursus choisi. La facturation est trimestrielle.

Faut-il acheter son instrument?

L'école de musique dispose d'un parc instrumental pour la location durant la formation. Pour un achat, il est conseillé de se rapprocher du professeur.

Où écouter les concerts de l'école?

L'école de musique organise de nombreuses manifestations au sein de son école dans 3 salles de concerts (Salle Garaffi, Salle de l'Harmonie et Chapelle de l'école de musique) et dans toute la ville. La programmation s'articule autour d'une saison culturelle renouvelée chaque année. Vous pouvez la retrouver le flyer ou la page Facebook «Ecole Municipale de Musique de Vesoul».

Disciplines enseignées

Eveil et initiation

- éveil « tous-petits » (3 à 4 ans)
- éveil musical (à partir de 5 ans)

Formation instrumentale et vocale (à partir de 7ans)

- violon
- alto
- violoncelle
- contrebasse
- guitare
- piano
- clavecin
- orgue
- flûte traversière
- flûte à bec
- hautbois
- clarinette
- basson
- saxophone
- trompette
- cor
- trombone
- euphonium / tuba
- percussion
- chant

Pratiques collectives

- chorales
- orchestre à cordes 1 cycle
- ensemble Ebène
- orchestre à vent junior
- orchestre à vent adulte
- ensemble Berimbau
- ensemble de cuivres
- ensembles par instrument : saxophones, trombones, trompettes, clarinettes, flûtes, guitares.
- classe de Jazz

